

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu sommaire

SEANCE du 14 juin 2021

13 conseillers présents

14 votants

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION DE PORTE DE DROMARDECHE

Un Schéma de mutualisation a été mis en place sur le territoire de Porte de DrômArdèche à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce Schéma prévoyait la mutualisation des postes suivants : le service Autorisation du droit des sols (ADS), le Système d'Information Géographique (SIG), le service Moyens mutualisés, l'achat mutualisé, l'informatique et les formations.

Un nouveau Schéma de mutualisation doit être validé pour la période 2021-2026, intégrant la gestion des animaux errants et le conseil juridique

Conformément à la réglementation, les communes du territoire doivent donner leur avis sur le projet de Schéma avant la délibération du Conseil communautaire prévue pour juillet 2021.

M. le Maire propose de donner un avis favorable à cette proposition.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET D'UNE COLLECTIVITE PUBLIQUE :

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune, d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Il a été constaté de nouveaux tags depuis quelques jours sur plusieurs points de la commune. Des plaintes ont été déposées. Une enquête réalisée par la gendarmerie est en cours.

Fin de la séance à 20h00

A Lens-Lestang, le 15 juin 2021

François FAURE, maire

